École Maternelle Robert DEBRÉ
10 rue du Belvédère
97450 SAINT louis
Tel: 0262 26 18 20

Année scolaire 2021-2022

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 29 OCTOBRE 2021.

Participants :
Directrice et Présidente du Conseil : Mme CADET Marie Claude
Secrétaire de séance : Mme ADY Dolène
Référente: Mme LECOMPTE Reine-Claude

Enseignants
Mme MONIER Hélène
Mme LEVEQUE Françoise
Mr BICKL Wilfried
Mme RIVIERE Isabelle
Mme GRONDIN Élodie
Mme LEBON Lolita
Mme LAM-TOW Linda
Mr FROST Yoan
Mme PAYET Michelle
Mr DURAND Yann
Mr LACARIN Vincent
Mme GENTILINI Isabelle

EJE : Mme LEFEVRE Dariane

RASED : Mme DIJOUX Karine - Maître G

Parents d'élèves
CHAMCIRKAN ATCHABY Karine
FERBLANTIER Saïda
GORÉE Claudia
JIBANE Carole
TROCA Vanessa

Parents d'élèves absents :
MALLI Jessie
BELHOMME Doriane
BARSOUNAÏCK Sabrina
SAÏD Razafina
MAILLOT Luciana

Parents d'élèves excusés
CAMILLOT Marie Leslie
DEBAILLES Laurie

Mairie : Mme GASTRIN (élue de la Caisse des Écoles)

ORDRE DU JOUR

- Élections
- Règlement Intérieur du Conseil d'École
- Règlement Intérieur de l'école
- Structure de l'école
- Classe Passerelle
- Actions pédagogiques : Projet d'école, de réseau...
- RASED, élèves en situation de handicap, APC, PRE
- Santé, Hygiène et sécurité (Point de situation COVID,Exercice évacuation incendie + PPMS + RSST + DUER)

- Questions mairie :
  - Inscriptions
  - Personnel
  - Travaux
  - Effets et fournitures scolaires – Restauration scolaire

- OCCE
- Questions diverses

Présentation des membres du Conseil d'école

1. Élections
Communication des élections aux parents : 1 liste indépendante 12 parents élus
Taux de participation : 47,85 % de votants dont 4 bulletins blancs et 163 suffrages exprimés

2. Le Règlement Intérieur du conseil d'école est présenté aux nouveaux parents élus
(Cf Règlement Intérieur du conseil d'école).
Le Conseil d'École vote le Règlement Intérieur, donne son avis sur différents points concernant les projets, l'utilisation des moyens alloués à l'école, le fonctionnement de l'école, rythmes scolaires…
Vote à l'unanimité.

3. Le Règlement Intérieur de l'école + Avenant du règlement intérieur COVID-19
(Cf Règlement Intérieur de l'école + Avenant du règlement intérieur COVID-19)
École obligatoire dès 3 ans. Un aménagement de temps scolaire est possible pour les PS : scolarisation que le matin. Un formulaire est à compléter par les parents, signé par la Directrice et transmis pour avis à l'IEN.
Toutes les absences sont remontées à l'inspection. Les nombreuses absences répétées peuvent déboucher sur un signalement pour carence éducative.
Toute demande spécifique d'absence prolongée hors du département doit faire l'objet d'une demande écrite à l'IA-DASEN.
Face à la situation sanitaire il nous a fallu adapter les horaires des entrées et des sorties, des récréations, du passage des horaires de la cantine, ce qui nous a amené à rajouter un avenant au Règlement Intérieur. Ces décisions découlent du manque de points d'eau dans l'école (points d'eau qui doivent être installés à une date ultérieure). Relance auprès de l'élu.
Cet avenant précise également les consignes sanitaires.
La présidente du conseil formule directement une demande auprès de l'élu afin d'obtenir d'autres points d'eau pour palier à ce problème.
Vote du Règlement Intérieur et Avenant COVID à l'unanimité.

4. Structure de l'école
Nous avons une création de GS dédoublés (4 GS à 15 et 1 MS/GS à 14)
Présentation des classes et des enseignants : 12 classes : 1 classe Passerelle, 3 PS, 3 MS, 1 MS/GS, 4 GS
En classe passerelle le public est ciblé par les partenaires suivants : la CAF, le PRE et la PMI selon certains critères. (Commission de recrutement)

Inscription
Passerelle : 17 **PS** : 72 **MS**: 73 **GS** : 69

Élèves à besoins particuliers
5 élèves avec notification MDPH
1 en GS1 avec AESH
1 en GS2 avec AESH
1 en GS3 avec AESH
2 autres ont leur notification et sont dans l'attente d'une AESH
3 autres attendent le traitement de leur dossier à la MDPH
L'élue sera mise en contact avec Mme LEPERLIER Gladys du PIAL

Le maître référent, Mme Anne LABAURE, s'occupe de ces enfants au niveau administratif, elle sert de relais entre la MDPH, la médecine scolaire, la PMI, l'AESH, autres partenaires, l'école et les familles. C'est elle qui met en place les équipes de suivi et convoque les partenaires.
Le PIAL s'occupe de la répartition des AESH sur un secteur géographique données de la PS au lycée.

5. Présentation de la classe Passerelle : *Ouverture au mois de septembre 2017*
En zone d'éducation prioritaire, la classe Passerelle est une mesure clé qui s'intègre dans le projet de lutte contre l'illettrisme mené par la Caisse des Écoles et est ouverte à tous les enfants du territoire de Saint-Louis.
- La présence des parents est très importante car elle permet l'imprégnation du système éducatif.
- Les parents accompagnent les enfants la matinée jusqu'à 10 heures. Ils assistent aux différents ateliers l'après-midi sans les enfants (artisanat, activités manuelles par exemple). La participation des parents permettent pour certains de prendre conscience d'une éventuelle insertion professionnelle future.
- Les horaires du règlement intérieur de l'école ne concernent pas la classe passerelle. Les horaires d'accueil de la classe passerelle sont plus souples et changeront au cours de l'année selon l'évolution des enfants.

- Les après-midis sont mis en place des activités (ateliers) dites d'expression par l'EJE : ateliers très larges sur besoin des familles. L'EJE part en congé de maternité en décembre. Donc pas d'ateliers l'après midi à moins que la collectivité propose un remplacement.
La demande de titularisation de l'EJE est faite auprès de l'élue.
Proposition d la directrice d'un atelier par semaine pour ne pas avoir de cassure organisé par un intervenant
2 nouvelles inscriptions devront avoir lieu en novembre.
L'enseignante souligne la mixité sociale cette année sur la classe Passerelle.

6. Actions pédagogiques
***Actions liées au projet d'école* :**
- Action Passerelle : Réunion de parents année n-1 au mois de juin + visite de la classe de PS par les nouveaux + rentrée échelonnée. Non faite depuis la crise sanitaire.
- Action éducation nutritionnelle. Santé : Pour limiter l'obésité chez les enfants et les orienter vers une alimentation saine : goûter de fruits + accompagnement des enfants à la restauration.
Les élèves doivent avoir pris un petit déjeuner équilibré avant d'arriver à l'école.
Opération « Petits déjeuners à l'Ecole » : dispositif porté par l'Éducation nationale en partenariat avec la Mairie de Saint-LOUIS , une fois par semaine, tous les mardis du 09 novembre au 14 décembre.
- Action liée à l'environnement : projet en partenariat avec la CIVIS (Petit Trieur/Grand Citoyen, Les petits acteurs du compost, JART'DINONS). Participation cette année de l'association Ti' Planteurs. (Contrat de ville). Courant 2022
- Action parentalité : participation des parents à la vie de l'école . Cette action est mise en stand bye de par les conditions sanitaires. Projet de mettre en place la journée des parents avec différents ateliers tournants sur des thèmes variés : sommeil, dangers des écrans, alimentation, violence….avec participation de différents partenaires (PMI, PRE, LAEP, RASED, planning familial…)
- Action : Jeux Mathématiques (mai)
- Action : Initiation aux échecs pour les GS . Dotation de 6h . Séances de 20 min. Planning à définir.
- Liaison GS/CP. Participation des conseils de cycle avec les écoles respectives Jean Macé et Raphaël Barquisseau (analyse des évaluations). Visite de la Grande Lessive Jean Macé. Visite de leur future classe de CP en fin d'année dans leur école respective
- Projets EPS : Sentez -vous Sport (octobre)
- Journée Olympique et Paralympique en février
- Projet Maternathlon est toujours d'actualité mais se fera en interne à l'école (de par les conditions sanitaires): athlétisme (mai)
- La grande lessive jeudi 18 novembre. Thème : « Tous des oiseaux »
- Journée de la Laïcité (décembre)
- Le souhait de l'équipe pédagogique serait de réaliser une fresque du « Vivre ensemble » sur le mur de l'école mais ne dispose pas de peinture. Mme GASTRIN annonce que la collectivité est en partenariat avec une association « Graffiti » à suivre
- Journée de la langue et culture créole : lecture offerte contes en Kréol et exposition d'objets liés à la culture Kréol en Novembre
- Le goûter de Noël (**Mail du 27/10/21 des Affaires Scolaires)** : Le projet est articulé autour des festivités de Noël par le repas de fin d'année dans les restaurants scolaires, des animations par des associations et l**a volonté de la ville d'offrir un jeu éducatif à tous les enfants scolarisés.**
Spectacle de Noël : lundi 13 décembre de 14h à 15h « Qui a volé le pantalon du père noël ?»
Madame le Maire souhaite mettre en œuvre avec chaque direction un travail collaboratif autour de ce projet et sollicite la participation de l'école à la réussite de cette action.
Souscription à lot de Noël : Un panier garni.
- Les sorties sont à nouveau autorisées (en fonction de rentrée d'argent à la coopérative et des conditions sanitaires.
- Photos de classe : Lundi 15 et Mardi 16 Novembre
- Projet de la circonscription, lecture quotidienne dans la classe : apprendre à l'enfant à se poser pour lire (5 à 10 minutes).
- Intervention de l'infirmière Mme SIRVEN : hygiène bucco-dentaire à/c du 02 décembre en GS
- Carnaval : interne dans l'école suivi d'un goûter
- CSA (Carnet de Suivi des Apprentissages) : Chaque enseignant présentera le carnet de suivi individuellement aux parents selon un planning défini par l'enseignant(e) dans le courant du mois de février 2021 et un bilan sera fait en fin d'année.

7. Présentation du RASED *(Réseau d'Aide de Scolarisation des Élèves en Difficulté)*
Présentation du personnel du RASED (Psychologue : Mme RULLAUD Valérie, Maître E : Mme SAVIGNY Séverine , Maître G : Mme DIJOUX Karine)

Leurs missions, leur accompagnement auprès des enfants en difficulté. L'autorisation parentale reste nécessaire pour une prise en charge du maître G et de la psychologue.
Maître G : le but c'est d'anticiper au maximum les difficultés. En PS l'accent est mis sur le langage, si difficulté de langage, difficulté de lecture.
L'équipe du RASED intervient sur plusieurs écoles.
A l'école, le maître E intervient le lundi et mardi (matin) , le maître G le vendredi (matin) et la psychologue le jeudi (journée)

Présentation de Rep + Cf Projet de Réseau
Paul SALOMON I et Paul SALOMON II (Bois de Nèfles Cocos), Noé FOUGEROUX et René PÉRIANAYAGOM (Palissade), Jean MACÉ et Robert DEBRÉ, Maternelle et Élémentaire Plateau Goyaves font parties du Réseau REP + Plateau Goyaves

Présentation du projet de réseau et des moyens
Axe 1 : Proposer à tous les élèves un parcours de formation cohérent, continu et ambitieux (lire, dire, écrire)
Axe 2 : Accentuer un cadre éducationnel bienveillant
Axe 3 : Coopérer avec les Parents

- 9 journées de formation REP+ sur l'année. Les enseignants sont remplacés.

Présentation des APC : (*Activités Pédagogiques Complémentaires)* qui ont lieu les mardis et jeudis de 15H30 à 16H30 sur autorisation des parents.
Un enfant apprend beaucoup mieux en jouant. Chaque jeu a un objectif.

Elles peuvent être :
- Une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- Une aide au travail personnel
- Une aide pour les activités prévues dans le projet d'école.

Préconisation pour l'année 2021 : Langage et Lecture
La Directrice précise que toutes les activités tournent autour du langage sous forme ludique, règle de vie, autonomie...

Présentation du PRE : (Projet de Réussite Éducative)
- Le PRE est en partenariat avec l'État et le Contrat de Ville, il accompagne les enfants repérés en difficultés de tout ordre : (comportements, apprentissages, …)
- Prise en charge sur autorisation parentale.
- Un travailleur social se met en relation avec les familles et les met en confiance, ces familles sont prises en charge très rapidement.

Des activités sont proposées aux familles sur le hors temps scolaire. (soir, mercredi, week-end ou vacances)
Cette année 15 élèves ont été signalés dans le dispositif.

8. Points Mairie
***Commande* :** Les commandes de matériels pédagogiques devraient être honorées fin Novembre (retard par rapport au fret)
Livraison des fournitures de bureau le 26/10/21

Personnel
- Cantinière : 3 (2 à 35h et 1 à 28h) Départ d'une cantinière en congé de maternité dès le mois de décembre
- Garçon de cour : 1 (21 h)
- Agent polyvalent : 1 (21h), 1 (17h30) et 1 (35h)
- ASEM : (4 de 35h, 3 de 28h, et 2 de 17h30)
- Référente : 1 (35h)
- Secrétaire : 1 (35h)

Départ d'une ASEM de 28 heures
Depuis le 20/09/21 une ASEM de PS a quitté l'école et n'a toujours pas été remplacée. Répercussion sur les élèves qui ont été déstabilisés pendant toute une période. Une fiche SST a été faite par l'enseignante. Recrutement d'une nouvelle ASEM le 25/10/2021

La directrice informe l'élu de toutes les demandes d'augmentation de quotité d'heure faites pour les contrats de 17h30 (c'est le cas des 2 ASEM sur la classe Passerelle) qui n'ont jamais abouties et aussi du besoin d'un agent d'entretien sur l'école.

Les horaires des agents communaux : 7h à 13h / 13h45 à 16h45. Existence d'une garderie du matin. Effectif actuel : 7 . Inscription auprès de la mairie. Rappel : les personnels devront faire respecter le protocole sanitaire.
Demande d'un deuxième agent de cours vu la grandeur de la cour.
Mme GASTRIN nous informe de la mise en place des brigades qui commence à prendre forme, leur rôle c'est de remplacer les agents absents à l'école (ASEM, agent de cour…)

Il est rappelé que l'ASEM affectée à l'école n'est pas titulaire de sa classe et est nommée à l'année sauf cas particulier.

Travaux effectués :
- Portillon proche de l'algéco
- Crépissage de l'allée devant l'algéco
- Nids de poule dans la cour (non terminés)
- Fermeture du portail de secours en hauteur
- Remplacement de naccos (cantine)
- Peinture sur mur de la direction
- Pose de 4 ventilateurs (RASED, classes PS1,PS2 et GS4)
- Désinsectisation de fourmis réalisée le 27/10/21 par les services communaux
- Remplacement des plaques défectueuses au plafond classe PS1

Travaux à réaliser :

- **RELANCE** : Points d'eau à rajouter dans la cour de l'école (priorité 2 classes de GS)
- **RELANCE** : chaîne chaud/froid de la cantine
- Demande de réfection du sol dans la cour de l'école (nids de poule) à terminer
- Plafond défectueux salle des profs
- Condamner l'esplanade (très dangereux, eau de pluie , mauvaise évacuation et nids à moustiques)
- Étanchéité (murs fissurés + moisissures dans la majorité des salles) – Fiche CHSCT
- Refaire la clôture fissurée (façade avant de l'école)
- Grille de protection sur le climatiseur de la salle des profs
- Réparation des clims dans la salle des profs
- Demande faite auprès de la restauration scolaire pour réparer ou remplacer les fontaines à eau
- Finaliser la peinture de la salle n°11 + installation d'un évier
- Peinture intérieure dans les bureaux (direction, infirmerie, secrétariat)
- Demande de fabrication d'un auvent pour l'algéco (porte brûlante avec la chaleur)
- Retrait des blocs de galets et des kiosques (dépôt sauvage divers), afin de palier au manque de parking
- Demande d'achat de vraies mallettes PPMS
- Doléances des parents : Demande à ce que le chemin à l'arrière de l'école sois bitumé (beaucoup de poussière soulevée par le vent néfaste aux asthmatiques). Rappelons que le dortoir des classes de PS se trouve à moins de 1 m du chemin. Une fiche SST Usager a été établie le 01/10/21. Des mesures ont été faites : petits mots transmis aux parents.

Hygiène et Sécurité
Hygiène : La propreté aux abords de l'école
La directrice précise qu'une demande de dératisation systématique dans l'école devrait être faite puisque l'école est exposée aux nuisibles qui remontent de la Rivière Saint-Etienne.
Suite au mail adressé à ce service, la réponse est : « actuellement il n'y a aucune dératisation de la cour, car le service prophylaxie est en rupture de stock des kits raticide. Une programmation sera faite dans votre établissement dès réapprovisionnement ».
- La borne à verres devant l'école n'est pas appropriée, nous demandons son déplacement.
- Demande de déplacement de l'accès handicapé et la création d'une rampe
- Depuis l'enlèvement de la pergola, les câbles ont été accrochés dans les arbres : ce qui pose le problème de l'élagage
- Les matelas ne sont plus autorisés dans les écoles (commande pour 2022)
Sécurité : Présentation des différents registres de l'école RSST/PPMS/ DUER/ Incendie (exercice du 16/09/21)
- 2 exercices de PPMS sont exigés sur l'année : 1 PPMS attentat (préparation de toute l'école et du personnel) : le 29/10/21 Exercice Intrusion (sonnerie 5 fois et aussi signalé par sms) et 1 autre lié aux risques technologiques (feu de la décharge) courant 2022
Les élèves ont été préparés à ce genre d'exercice et les parents informés.

Pour « Alerte à la bombe », on évacue l'école par le même signal évacuation incendie.
Afin de préparer ce genre d'exercice, une réunion avec l'ensemble du personnel est nécessaire.

- La présence de l'agent ASVP aux abords de l'école? Constat : plus personne à ce jour.
La directrice a rencontré Mr HECALE Reynald (manager) du service Tranquillité Publique (prévention-médiation) de la réorganisation du service, celui-ci a fait part de la présence d'un agent devant l'école dans les prochains mois.
- Il existe aussi le problème des voitures qui se garent sur l'emplacement du bus et sur l'emplacement pour les personnes handicapées par manque de place. La directrice demande la résolution de ce problème au plus vite.
- L'idéal serait d'avoir un système d'ouverture électrique
- Afin de mener à bien tous les exercices PPMS, l'école a déjà fait une demande de mégaphone via une fiche SST.
esponsabilité incombe à la mairie.
Un exercice de sécurité devrait être mené sur la pause méridienne (une fois par an). Cet exercice doit être fait par la collectivité.

- Entrée dans l'école : Suite à la situation COVID, les parents qui souhaitent rencontrer la directrice ou l'enseignant(e), devront prendre un rendez-vous et porter obligatoirement un masque.
Les informations transiteront par le blog de l'école.

9.Point OCCE
Le mandataire reste Mr BICKL Wilfried.
Importance des cotisations : 35 euros - 2 euros (assurance) - (20 euros pour les effets scolaires (cahiers, crayons), et les activités organisées par l'école (animation KAPLA, spectacle...)
Bénéfice en banque : 1256€ (une baisse de 1000,00€).

10. Questions diverses :
Santé et Sécurité : Demande des parents : que le chemin à l'arrière de l'école soit bitumé
Réponse de la directrice : beaucoup de poussière soulevée par le vent et les voitures néfaste aux asthmatiques. Rappelons que le dortoir des classes de PS se trouve à moins de 1 m du chemin et de par les conditions sanitaires les jalousies doivent restées ouvertes pour une meilleure ventilation.

La séance est levée à 17h45

La Présidente de séance | La Secrétaire de séance

CADET Marie-Claude | ADY Dolène